République Française
Département des Hautes-Alpes
Commune d'Eygliers

Délibération N°2026/0119/006

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'EYGLIERS

Séance du : 19 janvier 2026
Date de la convocation du Conseil Municipal : 13 janvier 2026

L'an deux mil vingt-six, le **lundi 19 janvier**, à **dix-huit heures**, le Conseil Municipal de la Commune d'Eygliers, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Anne CHOUVET, Maire.

Nombre de conseillers : en exercice : 10, présents : 10 ; votants : 10 ;
Présents : Mesdames et Messieurs Anne CHOUVET, Jean-Marc POULLILIAN, Etienne HUMBERT, Agnès SIMOND, Tom VAN DE VELDE, Eric COUDRON, Jacques ROUX, Vincent PELLETIER, Séverine QUICHOT, Joseph DEVEVEY
Absents :
Procuration :
Secrétaire de séance : Séverine QUICHOT

Objet : Actualisation de la tarification de l'eau 2026

La délibération 2025-64 prise le 12 décembre 2025 a permis de voter les tarifs de l'eau pour 2026.

La redevance performance de l'Agence de l'eau nous a été communiquée en fin d'année et nécessite d'actualiser le tableau des tarifs.

La redevance performance passe ainsi de 0.01€ /m3 à 0,0528 €/m3.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par

Vote : 10
Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

Mise en ligne le : 12/11/2026 12:46 (Europe/Paris)
Collectivité : Eygliers
https://www.intramuros.org/eygliers/documents_administratifs/86998

- **DECIDE** d'instaurer à compter du 1er janvier 2026 les tarifs suivants :

Part fixe par appartement	**55,00 €**
Part proportionnelle au m^3 de 0 à 19 m^3	**2,00 €/m^3**
Part proportionnelle au m^3 de 20 à 119 m^3	**0,55 €/m^3**
Part proportionnelle au m^3 de 120 m^3 à 199m^3	**0,75 €/m^3**
Part proportionnelle au m^3 de 200 m^3 et plus	**1,05 €/m^3**
Redevance prélèvement sur la ressource en eau	**0,15 €/m^3**
Redevance sur la consommation d'eau potable (excepté pour l'élevage sous réserve de comptage spécifique)	**0,39 €/m^3**
Redevance performance des réseaux d'eau potable	**0,0528 €/m^3**

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOURS, MOIS ET AN SUSDITS.

La Maire,
Anne CHOUVET

MAIRIE D'EYGLIERS
(Hautes-Alpes)

Mise en ligne le : 12/11/2026 12:46 (Europe/Paris)
Collectivité : Eygliers
https://www.intramuros.org/eygliers/documents_administratifs/86998